

Vous exercez une activité libérale

Nous vous remercions de bien vouloir nous retourner ce formulaire par mail ou par voie postale, accompagné des pièces à fournir (voir annexe jointe) :

CESU 19

Centre Hospitalier de Tulle

3 place Maschat. BP 160

19012 TULLE CEDEX

secretariat.cesu19@gmail.com

Vous êtes salarié

Nous vous remercions de bien vouloir transmettre ce formulaire après validation par le cadre de santé au service formation de votre établissement, accompagné des pièces à fournir (voir annexe jointe).

Toute personne en situation de handicap souhaitant suivre une formation du CESU 19 peut prendre contact avec le secrétariat afin d'être orientée vers la personne ressource en matière de handicap.

Formation choisie

Intitulé de la formation : **FORMATION URGENCES EN EHPAD**

.....

Date(s) :

Merci de prendre connaissance des objectifs de la formation et de vérifier l'adéquation avec vos besoins

Les pièces à fournir avec la fiche d'inscription sont précisées en Annexe jointe

Coordonnées

Nom - Prénom : Nom de naissance :

Date de naissance : Lieu de naissance :

N° ADELI :

N° Téléphone : Mail : @

Adresse personnelle :

Profession :

Etablissement ou lieu d'exercice :

Service d'affectation :

La demande de formation fait elle suite à une analyse de vos besoins : OUI NON

Si oui, précisez :

Conditions de prise en charge des frais de formation

Cette formation sera prise en charge par l'ARS Nouvelle Aquitaine, dans le cadre du pacte de refondation des urgences **dans la limite de l'effectif maximum défini par territoire.**

Cadre réservé à l'entreprise ou à l'établissement :

Personne signataire de la convention de formation :

SIRET :

Signature et tampon :

Le :

Signature du professionnel:

Le

Toute fiche incomplète ou transmise sans les justificatifs demandés ne sera pas traitée.

Pour toute information complémentaire appeler le secrétariat du CESU19 : 05.55.29.86.63-20/11/2023

ANNEXE

Fiche inscription 2024

Pièces à fournir avec la fiche d'inscription

<p>Vous êtes titulaire de l'AFGSU 1 ou de l'AFGSU 2</p>	<ul style="list-style-type: none">• une photocopie de votre attestation avec la fiche d'inscription
<p>Vous n'êtes pas titulaire de l'AFGSU 1 ou de l'AFGSU 2 ou si l'attestation n'a pas été recyclée dans les quatre ans réglementaires</p>	<ul style="list-style-type: none">• Photocopie de la carte d'identité• Photocopie du diplôme d'état pour les professionnels concernés